



COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE L'HERAULT

Maison départementale des sports
907 rue du Professeur Blayac
34000 – MONTPELLIER

Site du CODEP34: <http://herault.ffvelo.fr/>

COMPTE-RENDU

Réunion du 22/04/2020 à 14h30 par visio.

Présents: Jacques Clamouse, Guy Estopina, Philippe Pierrot, Jean-Pierre Legay, Christian Arnold, Jean-Michel Pons, Pierre Hérédia, Marylène Clamouse.

Absents : Gilles Ibars, René Baldellon.

1. Situation liée au confinement pour les activités cyclotouristes et rôle du CODEP vis à vis des clubs de l'Hérault.

L'ensemble des manifestations prévues sont annulées depuis mi mars 2020 (randonnées, rassemblements, formations,...). Les clubs ont parfaitement respecté les consignes gouvernementales et sont dans l'attente d'informations sur les modalités applicables à leur activité vélo pour l'après-confinement.

Les membres du CODEP34 ont pris contact avec une grande partie des clubs pour connaître leur ressenti et apporter si nécessaire les explications déjà communiquées soit par mail, soit sur les sites de la Fédération ou celui du CODEP34.

La reprise est normalement prévue à partir du 11 mai, mais à des conditions telles que les clubs devront laisser, au moins dans un premier temps, une large autonomie à leurs adhérents. Ils ne devront donc pas programmer des sorties sous leur propre responsabilité en mai (cf. consignes prochainement connues).

2. Impact sur les manifestations à venir.

Au moins jusqu'en septembre, les regroupements prévus sont annulés. Ceux programmés au delà feront l'objet de communications spécifiques (Toutes à Toulouse, Rencontre Aude-Hérault, Randonnées du calendrier, ...). Il conviendra, en relation avec les clubs concernés, de définir les modalités pratiques de tels regroupements selon la situation sanitaire du moment. On peut toutefois considérer que cette année 2020 sera une saison quasi blanche.

3. Etat d'avancement des licenciés 2020 et des clubs affiliés.

Au 22 avril, 38 clubs ont renouvelé leur affiliation et un nouveau club s'est affilié (Clapas et Bartas Ecole de VTT). 1 152 licences (- 41 par rapport à la même période en 2019) ont été enregistrées.

4. Point sur les actions prioritaires 2020 vis à vis des clubs suite aux engagements pris lors de l'AG de Roujan.

- **Organisation de formations :** la Commission a prévu un report des sessions programmées sur 2021.

- **Aide du CODEP pour les maillots** : cette action se poursuit et les clubs demandeurs peuvent fournir les éléments (maquette fournie au CODEP avant toute réalisation, facture et note de frais à transmettre avant l'AG prévue le **samedi 21 novembre 2020**. à Vias).
- **Réalisation de nouvelles banderoles** : 4 clubs ont été intéressés et les commandes vont être passées avec une livraison directement aux clubs..
- **Aide financière pour les jeunes** : les clubs ayant des jeunes de moins de 18 ans pourront faire une note de frais à l'adresse du trésorier (à mi année pour la première et avant l'AG pour la seconde) permettant le remboursement par le CODEP de la partie Cotisation FFCT (12 € ou 6,50 € si licence Familles).
- **Aide financière pour les randonnées innovantes** : compte-tenu du contexte, il n'y aura pas d'action de ce type en 2020.
- **Participation aux AG des clubs** : le tableau de suivi est complété régulièrement et chaque club est invité à faire connaître la date de leur AG en 2020 (Rappel).
- **Généralisation de l'utilisation des adresses ffvelo** : la communication 2020 du CODEP34 n'utilise plus que cette adresse. Il appartient donc à chaque club de bien s'assurer que les utilisateurs réceptionnent bien le courrier et en assurent la diffusion en interne. Les clubs ayant encore des difficultés dans la mise en place et l'utilisation de cette adresse peuvent avoir le soutien du Webmaster, Guy Estopina.
- **Réunions par secteur** : prévues à Montpellier et Béziers dans le courant du 1er semestre, d'une part pour les présidents, d'autre part pour les responsables sécurité, elles sont annulées.

5. Suivi de l'activité du CODEP et des Clubs.

Le principe de financement des clubs et des CODEP n'a pas changé en 2020 malgré des demandes de simplification et de clarification faites lors de l'AG fédérale. Un suivi des activités s'avère donc nécessaire pour que les actions prioritaires 2020 soient bien prises en compte et valorisées (1 point = 1 euro), mais l'arrêt de toute activité pendant la période de confinement et au delà ne facilitera pas l'aide aux structures. A noter que les clubs peuvent faire des demandes de subventions au titre de projets sportifs grâce à l'ANS/FFCYCLO (ex FNDS) avec un dossier à déposer avant le 15 mai 2020.

6. Feuille de route du CODEP34 pour 2020.

- **Opération Toutes à vélo – Toulouse 2020**. Un report est fort probable.
- **Point sur le VTT**. La réunion tenue en présence du Vice-Président de la FFCT (D. Lamouler) et le club de Clapas et Bartas a permis de fixer les conditions d'une affiliation de cette structure qui vient d'avoir lieu.
- **Organisation de la Fête du vélo à Bessilles le 30 mai**. Annulée
- **Organisation de le Vélocio le 1er mai 2020**. Annulée
- **Rencontre Aude-Hérault**. A voir si maintien possible ou non.
- **Plan vélo jeunes dans les écoles**. Cette action importante visant à développer la pratique du vélo et la sécurité des jeunes est reportée en 2021.
- **Partenariat avec département et Métropole de Montpellier pour les pistes cyclables**. Malgré le contexte, plusieurs actions ont été menées (Christian Arnold) et le développement du vélo liée à la crise sanitaire a permis de faire avancer certains dossiers.
- **Demande de subvention ANS ex FNDS**. A demander par le CODEP34.

Fin de la réunion : 16h

Le Secrétaire J-M Pons



Le Président Jacques Clamouse

